



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Alpes-Maritimes

SANTE SOCIAL

Service sanitaire

Pour l'année 2024-25, le service sanitaire est reconduit. Les thématiques des actions de prévention pour cette année sont la santé sexuelle (collèges, lycées), l'alimentation et l'activité physique (écoles, collèges), l'hygiène et la prévention (tout public).

Le service sanitaire est l'occasion de renforcer les partenariats entre les différents acteurs et développer l'interprofessionnalité au bénéfice des élèves, en particulier de ceux qui accueillent les publics les moins favorisés.

Ce dispositif renforce la formation des futurs professionnels de santé sur les enjeux de sensibilisation des jeunes élèves tout en offrant aux élèves et leurs enseignants des opportunités de mener des actions promotrices de santé à l'école.

Les professeurs des écoles désireux de faire intervenir des étudiants dans leur classe doivent s'inscrire en ligne sur la plate-forme de l'ARS en suivant le lien suivant :

<https://www.service-sanitaire.fr>

Vous trouverez en pièces jointes, un document d'aide à l'utilisation de la plate-forme, ainsi que la note de Madame la Rectrice. Je vous remercie de prendre en considération le report des inscriptions au 18 octobre.

Affaire suivie par :

Mme Corinne Maincent, infirmière conseillère technique

Corinne.Maincent@ac-nice.fr

Docteur Castela

secretariat.santesocial@ac-nice.fr